

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de BOUZY

dossier n° DP05107924S0044

date de dépôt: 23/12/2024  
date d'affichage en mairie du dépôt :  
demandeur: SCAPV Crédit Agricole du Nord Est,  
représentée par Monsieur PLOUVIEZ Christophe  
pour : mise en peinture des menuiseries du rez-de-  
chaussée, remplacement de la porte d'entrée,  
aménagement d'une rampe d'accès  
adresse terrain: 1 Rue Pasteur 51150 Bouzy

**ARRÊTÉ**  
**de non-opposition à une déclaration préalable**  
**au nom de la commune de BOUZY**

**Le maire de BOUZY**

Vu la déclaration préalable présentée le 23/12/2024, par la SCAPV Crédit Agricole du Nord Est, représentée par Monsieur PLOUVIEZ Christophe, 25 Rue Libergier 51100 Reims ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet de mise en peinture des menuiseries du rez-de-chaussée, remplacement de la porte d'entrée, aménagement d'une rampe d'accès.
- Située 1 Rue Pasteur 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'avis conforme du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 10/01/2025 ;

Vu l'avis **avis conforme** du préfet en date du 10/01/2025 ;

Vu l'avis **favorable** du Maire en date du 24/12/2024 ;

**ARRÊTÉ**

**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 13/01/2025

Le maire,

SAINZ Jean-François

